

CAS PF REGION ARC-FRI

Certificate of Advanced Studies
(CAS) HES-SO
de praticienne formatrice
ou de praticien formateur

Table des matières

| | |
|----|--|
| 1 | Finalité de la formation |
| 2 | Contenu de la formation |
| 3 | Organisation de la formation |
| 4 | Gestion du CAS PF Région Arc-Fri |
| 5 | Comité pédagogique du CAS PF Région Arc-Fri |
| 6 | Conditions d'admission |
| 7 | Modalités d'inscription |
| 8 | Conditions de certification |
| 9 | Coût de la formation |
| 10 | Autres informations sur le Partenariat Formation Pratique HES-SO |

CAS PF Région Arc-Fri
Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR)
Route des Arsenaux 16a
1700 Fribourg
CAS-PF.RegionARC-FRI@hefr.ch
+41 26 429 62 08

Finalité de la formation

Le CAS PF offert dans la région Arc-Fri (cantons de Fribourg, Berne francophone, Jura et Neuchâtel) est destiné aux professionnel·le·s du terrain exerçant dans cette région et mandaté·e·s pour assumer la responsabilité des périodes de formation pratique des étudiant·e·s de toutes les filières HES-SO du domaine Santé et du domaine Travail social.

Conformément au Plan d'études cadre et au Règlement du CAS PF¹, la formation vise le développement de multiples compétences propres à une formation d'adultes et spécifiques aux formations Bachelor.

1. COMPÉTENCES EN LIEN AVEC LA PRATIQUE RÉFLEXIVE

- Analyser sa pratique professionnelle pour en dégager les divers savoirs et établir des liens entre des pratiques, des modèles et des théories
- Conceptualiser cette pratique et transmettre les éléments constructeurs de celle-ci de même que les déterminants des choix, des décisions et des interventions
- Élaborer une réflexion sur le sens des actes professionnels et partager celle-ci

2. COMPÉTENCES SOCIALES ET RELATIONNELLES

- Créer une relation pédagogique avec l'étudiant·e/stagiaire
- Développer des moyens et des attitudes qui permettent d'aider et d'accompagner l'étudiant·e dans son projet de formation pratique

3. COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES

- Identifier et expérimenter les spécificités d'une pédagogie des adultes et de la relation pédagogique formatrice ou formateur/formé·e

- Développer des méthodologies et didactiques de la formation pratique: principes et formes, guidance, articulation et confrontation des situations d'apprentissage et de travail, etc.
- Organiser des situations d'apprentissage et transmettre des savoirs variés

4. COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

- Comprendre les cadres institutionnels – hautes écoles, lieu d'exercice professionnel – et en utiliser les différentes ressources
- Aménager les différentes phases du processus d'accompagnement de l'étudiant·e

5. COMPÉTENCES D'ÉVALUATION ET D'AUTO-ÉVALUATION

- Développer les modes de réalisation des évaluations – formatives et sommatives – et des bilans
- Construire et développer son identité et sa fonction de PF au travers de l'analyse de sa propre situation et de l'actualisation ainsi que de la consolidation des savoirs et des ressources

¹ Les textes de références sont disponibles sur www.hets-fr.ch

Contenu de la formation

Il s'agit d'une formation en alternance intégrative qui articule les apports théoriques des cours et les expériences d'accompagnement des étudiant·e·s dans les terrains professionnels.

| MODULES | MODULE A | MODULE B | MODULE C |
|--|--|--|---|
| CONTENUS SPÉCIFIQUES (liste non exhaustive) | <p>Spécificités du dispositif de formation pratique HES-SO.</p> <p>Statut, fonction et rôles de la-du PF dans l'institution.</p> <p>Institutions, réseaux et évolutions des professions socio-sanitaires: analyse institutionnelle.</p> <p>Dimensions éthiques de la fonction de PF.</p> | <p>Pratique réflexive et conceptualisation de la pratique</p> <p>Analyse des expériences des PF, outils et méthodes de la pratique réflexive.</p> <p>Articulation entre savoirs expérientiels et savoirs théoriques.</p> <p>Mise en route et élaboration du Portfolio d'apprentissage de la-du PF.</p> <p>Accompagnement individuel à l'élaboration du Travail de certification.</p> | <p>Apprentissage, pédagogie et évaluation</p> <p>Accompagnement pédagogique des étudiant·e·s dans les différentes phases du processus de formation et d'apprentissage.</p> <p>Structuration des phases du processus.</p> <p>Types, gestion et postures des entretiens pédagogiques proposés.</p> <p>Evaluation d'une période de FP: types, modalités, postures.</p> |
| 15 CRÉDITS ECTS | 3 ECTS | 5 ECTS | 5 ECTS |
| 150 HEURES DE COURS 300 HEURES DE TRAVAIL PERSONNEL | Validation du module: travail écrit | Validation du module: tables rondes (modalité orale) | Validation du module: travail écrit |
| + Travail écrit de certification = 2 ECTS | | | |

Organisation de la formation

La formation comprend 25 jours de cours organisés sur une année par sessions de 2 à 3 jours consécutifs par mois, alternativement à Fribourg, Neuchâtel ou Delémont, en plénum ou en sous-groupes.

LES GROUPES SONT CONSTITUÉS EN TENANT COMPTE DES CRITÈRES SUIVANTS:

- Domicile de la/du participant-e (dans la mesure du possible)
- Domaine (un équilibre entre PF de la santé et PF du travail social est visé)
- Taille des groupes (un équilibre entre les différents groupes assure la plus grande interactivité possible)

Pour ces raisons, les participant-e-s peuvent être amené-e-s à se déplacer entre les sites pour y suivre les enseignements.

A la fin de l'année de cours, les participant-e-s disposent de temps supplémentaire (environ deux mois) pour réaliser le Travail de certification.

Gestion du CAS PF Région Arc-Fri

Le CAS est géré par un **COMITE DE PILOTAGE** composé des directions et des responsables de la formation continue des trois hautes écoles suivantes:

- Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR)
- Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR)
- Haute Ecole Arc Santé Neuchâtel (HE-ARC)

LE SITE ADMINISTRATIF EST SITUÉ À LA HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL FRIBOURG.

La coordination de la formation CAS PF est assurée par Nicoletta Mena de la HETS-FR. Les renseignements peuvent être obtenus par:

- Courriel: CAS-PF.RegionARC-FRI@hefr.ch
- Téléphone: +41 26 429 62 08

Comité pédagogique du CAS PF Région Arc-Fri

MODULE A

Isabelle Gindrat, HE-ARC Neuchâtel
isabelle.gindrat@he-arc.ch

MODULE B

Marlyse Pillonel, HEdS Fribourg
marlyse.pillonel@hefr.ch

MODULE C

Nicoletta Mena, HETS-FR
nicoletta.mena@hefr.ch

TRAVAIL CERTIFICATION

Marlyse Pillonel
marlyse.pillonel@hefr.ch

Conditions d'admission

1. Etre en possession d'un bachelors HES-SO ou d'un titre jugé équivalent, en principe dans les domaines santé ou travail social.
2. Bénéficier d'une expérience professionnelle post-diplôme d'au moins 2 ans en Suisse à 50% minimum, dans une profession des filières HES santé ou travail social et dans un des domaines d'intervention de ces professions.
3. Avoir encadré un-e étudiant-e HES-SO au cours des 2 ans précédant l'entrée en formation ou s'engager à exercer la fonction de PF durant la formation.
4. Etre employé-e dans une institution ayant signé la Convention de formation pratique HES-SO et accueillant des étudiant-e-s HES-SO en formation pratique.
5. Obtenir l'accord écrit de l'employeur.

Le Rectorat HES-SO a établi une liste des titres suisses et étrangers non bachelors pouvant être acceptés pour accéder au CAS PF. Les renseignements à ce sujet peuvent être obtenus en contactant directement la coordinatrice de la formation.

Une procédure d'admission particulière est mise en place pour les personnes susceptibles de bénéficier d'une reconnaissance d'acquis. Toutes les informations concernant cette procédure se trouvent sur le site de la HES-SO: www.hes-so.ch (PF reconnaissance acquis).

Les titulaires de diplômes cantonaux de niveau ES (tels que: ARPIH, ES-L,...) ne sont pas admissibles dans la formation, et ne peuvent pas exercer la fonction de PF auprès d'un-e étudiant-e HES-SO.

Modalités d'inscription

- L'inscription se fait dans la Haute école du canton dans lequel le-la PF est engagé-e (lieu de travail). Les personnes intéressées à effectuer le CAS PF Region Arc-Fri doivent de ce fait s'inscrire auprès de la HETS-FR, site administratif de cette formation.
- Les places de formation dans le CAS sont réparties en fonction du nombre d'étudiant-e-s bachelor dans les différentes filières HES-SO.
- Les inscriptions se font en ligne par le site de la HETS-FR: www.hets-fr.ch [CAS PF].

Conditions de certification

- a) Avoir participé de façon régulière et active aux cours (au moins 90% de présence)
- b) Avoir validé les trois modules de la formation
- c) Avoir exercé la fonction de PF durant les deux ans précédant l'entrée en formation ou durant la formation (prérequis pour pouvoir déposer le travail de certification)
- d) Avoir validé le travail de certification

Coûts de la formation

Les coûts du CAS PF sont financés par la HES-SO.

Les frais d'inscription suivants sont à la charge des participant-e-s:

- **Frais de dossier:** CHF 150.-
En cas de désistement, ce montant n'est pas remboursé.
- **Frais d'écolage:** CHF 300.-
En cas de désistement intervenant après le début du CAS, ce montant reste dû.

Autres informations sur le Partenariat Formation Pratique HES-SO

Le site www.hets-fr (CAS PF) renvoie à d'autres informations relatives à la fonction de PF et au partenariat de la formation pratique de la HES-SO.

HETS-FR_Fribourg _octobre 2021

